



Mercredi dix-neuf Janvier 2022

Le Temps pour Eux

S'est éteint

Là.

Natacha, Sarah, Noé, Nathan

Auront déposé leurs vies

Où l'on ne s'attendait pas.

Une tristesse infinie nous envahit

L'hiver, le Froid, la Glace les auront pris,

Laissant derrière eux

Cœurs brisés

Familles endeuillées.

Notre village a mal, Mal à ses mots,

Mal au sens

Désormais de l'existence.

Oui, notre village a mal

Mais saura rester pour vous, fort et digne

Pour vous préserver dans son étoffe,

Laëtitia, Fabien, Mathilde et Christophe.

Gardons de fortes pensées pour Nicolas.

Bruno RAGOT.

Numéro 3
février 2022

Sommaire :

Vœux du maire	02
Infos municipales	03
État civil - Hommages	04 - 05
Dossier Fougemaille	06 - 08
Commémoration	09
Les projets	10 - 11
18 septembre 2021	12 - 13
Ancienne école	14
Association	15
Histoire	16 - 17
St Valentin	18 - 19
Les noms	20
Divers	21
Infos en vrac	22 - 23
Bonus PDF	24 - 25
Détente	26

Horaires mairie

Les Mardis de 08 h 30 - 12 h 30
et de 13 h 30 - 17 h 30

Les Jeudis de 08 h 30 - 12 h 30

Coordonnées

580 rue Principale
39300 Châtelneuf

Tél : 03 84 51 61 97

Mail : chatelneuf.mairie@wanadoo.fr

À tous les habitants de Châtelneuf,

Mes vœux pour cette nouvelle année ne sauront recourir à la traditionnelle cérémonie accompagnée d'un moment de retrouvailles, de partages et de convivialité.

Aussi, profitant des colonnes qui me sont réservées, je vous adresse à toutes et tous mes meilleures pensées pour :

- que cette année 2022 puisse être la plus harmonieuse qui soit, riche, rassurante et bienveillante.
- que notre commune de Châtelneuf demeure un lieu où il fait bon vivre :

**Un lieu de Préservation, de Protection,
d'Animation, d'Ouverture et d'Inscription,
Un lieu de Connexions, de Communications,
d'Échanges et de Décisions,
Un lieu Force de Propositions.**

Je veux par là même, vous assurer de mon engagement fort à vos côtés, épaulé par l'implication de conseillers municipaux volontaires et d'agents territoriaux exemplaires.

Nous continuerons à travailler dans la proximité, relevant avec discernement les défis de notre ruralité.

À toutes et à tous je renouvelle mes vœux d'amitié, de bonheur, de santé et de prospérité.

Pour cette troisième parution de notre bulletin municipal « Autour de Marianne », je remercie activement les rédacteurs ayant participé à sa conception, et invite celles et ceux souhaitant apporter informations et articles complémentaires, à rejoindre notre équipe ou à les communiquer à la commission communication de la commune.

Notre bulletin est l'un des outils destinés à ancrer l'échange et la communication entre tous.

Bruno RAGOT.



Dates des prochains conseils municipaux du 1er semestre 2022 (sous réserve de modifications) :

Vendredi 11 mars 2022
Vendredi 1 avril 2022
Vendredi 29 avril 2022
Vendredi 20 mai 2022
Vendredi 24 juin 2022

Lieu : Salle de la Mairie, 580 rue Principale.

Horaire : 18 h 30. Sauf avis contraire.

Confirmation des dates, lieux et horaires, par affichage à la Mairie, trois jours avant le conseil.



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

10 et 24 avril 2022



Pour voter,
**INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES ÉLECTORALES
JUSQU'AU 4 MARS 2022***

en Mairie, par Internet sur service-public.fr ou par courrier
(formulaire Cerfa n°12669*02 à télécharger sur service-public.fr)

* Vérifiez votre situation électorale ainsi que votre bureau de vote à tout moment sur le site service-public.fr

Décès :

- le 11 janvier 2022 à Lons-le-Saunier à 80 ans

PARENT Mariette, épouse MICHAUD

- le 12 janvier 2022 à Ruffey sur Seille à 55 ans

PLY Christine, Veuve GIRARDOT

- le 19 janvier 2022 à Doucier à 18 ans

MONNET Natacha

Je profite de ces quelques lignes pour dire avec tristesse les décès soudains et récents de Mariette et Christine. Chacune d'elle aura su, à leur manière, participer à la construction harmonieuse de notre quotidien villageois.

Je veux, par cette reconnaissance leur en rendre hommage et adresser à André, Charlène, Gaëlle et Anaëlle, ma profonde amitié et ma compassion pour ces moments douloureux.

Bruno RAGOT.

Adieu Mariette



Mariette Parent est née à Champagnole, le 7 juin 1941. Résidant à Fort-du-Plasne, elle était l'aînée de quatre enfants : Paul, Michel et Mauricette. Elle a fréquenté l'école du village, avant de partir à Lons-le-Saunier, où elle a obtenu le diplôme de coupe et couture. Après avoir travaillé à la Banque de France, à Saint-Claude, elle rencontre André Michaud. Ils se marient le 24 avril 1962. Le couple s'installe au chalet à Châtelneuf, dans la famille Michaud. Mariette Michaud travaille comme soudeuse à domicile.

De leur union sont nés deux garçons : Éric et Philippe, qui leur donnent quatre petits enfants et un arrière-petit-fils qu'elle a eu le bonheur de connaître. André Michaud ayant obtenu le concours de policier, elle le suit dans ses différentes affectations : Chalon-sur-Saône, Sancerre, Montmorency et Pon-

tarlier. Tout en élevant ses deux enfants, Mariette Michaud exerce le métier d'assistante maternelle.

À la retraite d'André, ils reviennent vivre à Châtelneuf, dans la maison qu'ils ont fait construire en 1977. C'est alors qu'elle exercera le métier de soudeuse, à Saint-Pierre, La Chau-des-Crotenay et Morbier. À Châtelneuf, jusqu'à l'au-

tomne dernier, elle faisait un grand jardin. Avec son mari, elle aimait aller aux morilles ; cueillir des framboises et les mûres pour régaler sa famille.

Elle accompagnait son mari dans toutes ses tâches de bûcheronnage, sciage, empilage et tout ce qui concernait le bois. Ils partageaient tous deux le plaisir de jouer aux cartes, avec le club du Temps libre de Champagnole, faire des concours et participer aux jeudis dansants. La Dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) ne lui permit plus de profiter de ses loisirs préférés, tricot, couture et lecture.

Depuis 18 mois, elle a surmonté, avec courage, la maladie, tout en assurant ses activités, jusqu'à ce lundi 10 janvier, où elle n'a plus eu la force de continuer. Elle s'est éteinte, mardi 11 janvier, à l'hôpital de Lons-le-Saunier, entourée des siens.

NATACHA

Ton papa, Christophe et Mathilde se joignent à moi pour te dire que l'on t'aime et que jamais nous ne t'oublierons.

Aujourd'hui, notre cœur saigne, il a mal mais nous savons que nous devons avancer sans toi et pour toi.

Tu n'aimerais pas nous savoir tristes, tu voudrais que nous avancions ensemble, main dans la main en nous remémorant tous les bons moments passés ensemble. Les réveils difficiles, les rigolades à table quand tu nous racontais tes anecdotes, ton énorme cœur quand tu nous parlais de tes amis, ton sourire éclatant lors de soirées passées ensemble.

Tu es partie comme tu as vécu dans la joie de passer du temps avec tes amis Nathan, Noé et Sarah, qui comme toi sont partis beaucoup trop tôt, sans oublier Nicolas à qui nous souhaitons tout notre courage pour cette dure épreuve.

Tu étais pour nous, notre pilier, notre bout en train, nous essaierons par nos actes de tous les jours de te rendre fière de nous et de continuer de transmettre de l'énergie, de la bienveillance et de l'amour à tous les gens que nous croiserons.



Merci
pour votre soutien.

Laetitia, Fabien,
Christophe et Mathilde

Quand les déchets de la Fougemaille rencontrent le lit du Bief du Faucon

Intempéries de Juin 2021 : Alerte sur les déchets du ravin de la Fougemaille dans le Bief du Faucon !

C'est à la suite des importantes intempéries et plus particulièrement de l'orage du 09 juin dernier que nous avons été alertés par les élus de la commune du Vaudioux qui avaient constatés l'arrivée de quantités importantes de déchets dans le ruisseau du Bief du Faucon au niveau du pont de la route forestière de Sous la Baume.

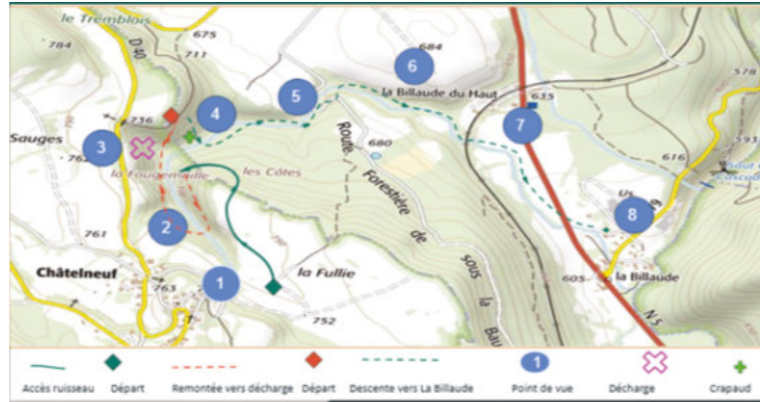
Après plusieurs rencontres avec les Maires et adjoints du Vaudioux, nous décidons de faire un état des lieux des dégâts et de contacter des autorités compétentes pour conseils et aides techniques afin d'entreprendre des actions pour remédier à la situation.

Le 04 Juillet suivant, des prises de vues sont réalisées depuis la source du Bief jusqu'à son confluent avec la Lemme à la Billaude, ainsi que dans le ravin de la Fougemaille pour témoigner de la situation et alerter les autorités pour mener un plan d'action de solutions de dépollution. Un modeste dossier illustrant la situation est établi, et envoyé en Préfecture, aux services départementaux de territoires aux compétences environnementales, aux présidents des commissions environnementales et touristiques de la communauté de Communes Champagne- Nozeroy et à plusieurs associations environnementales : [Agence de l'eau](#), [Fédération Jura Nature Environnement](#), [la commission de la Protection des eaux](#), le [PNR](#), le [SAMU de l'environnement](#).

Le dossier est disponible sur demande à la Mairie, et peut être envoyé par mail sur demande.

Après 1997, plusieurs tentatives de nettoyage du ravin ont été faites par les habitants de Châtelneuf et des associations de bénévoles (Jura Nature Environnement), des gros volumes ont été retirés, mais ce fut insuffisant. Le [PNR](#) avait également été contacté pour aider à la réflexion pour des solutions de nettoyage, sans suite. Les déchets ont été enterrés, mais avec les années et les ruissellements la terre s'est retirée, et encore plus lors de ce dernier printemps avec les fortes intempéries.

Points de vue sur le parcours du ruisseau :



Remontée depuis le lit de la rivière vers le ravin de la Fougemaille :



Dans le ravin de la Fougemaille



Découverte de la rivière en descente vers la Billaude : Piscines naturelles, petites cascades, falaises, lit de la rivière sur un socle calcaire ... le tout clairsemé de déchets...



Croisement de la route forestière Sous la Baume, poursuite de la descente vers la Lemme.



Dossier Fougemaille Commémoration

Les champs sur la commune du Vaudioux au bas du village à la Billaude et confluent avec la Lemme :



MAIRIE DE CHATELNEUF
380 rue Principale 39300 Châtelneuf
Tel : 03 84 51 61 97
@ : chatelneuf.mairie@wanadoo.fr

ANNULÉ ET REMPLACÉ
Arrêté prescrivant la fermeture totale de la décharge communale site FOUGEMAILLE N° A04092021

Le maire de Châtelneuf,
Vu la directive du 18 mars 1991 du Conseil des communautés européennes ;
Vu la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975, relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux ;
Vu la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976, relative aux installations classées pour la protection de l'environnement ;
Vu la loi n° 92-646 du 13 juillet 1992, relative aux déchets et aux installations classées ;
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2224-13 à L. 2224-17 ;

Considérant La gestion des déchets ne doit pas mettre en danger la santé humaine, ni nuire à l'environnement, et, notamment, ne doit pas créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore, ne pas provoquer de nuisances sonores ou olfactives ni porter atteinte aux paysages et aux sites présentant un intérêt particulier (article L. 541-1).

Arrête

Article premier
La décharge communale située : route départementale n°40 de Châtelneuf à Pillemoine parcelle B 551 « FOUGEMAILLE » est fermée à compter du 15/09/2021.
Plus aucun dépôt n'y sera donc admis. Tout contrevenant s'exposera à des poursuites.

Article 2
Tous les déchets (inertes et déchets verts) devront être déposés à la déchetterie située à Champagnole 437 rue du Mont-Rivel dont les horaires sont les suivants :
Du lundi au samedi de 08 h 00 à 12 h 00 et de 14 h à 18 h 00.

Article 3
La surveillance de l'ancienne décharge communale du point de vue de son évolution et des conséquences possibles en matière de pollution sera assurée par Monsieur le Maire.

Article 4
Madame la secrétaire de mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis et publié en la forme accoutumée.

Fait à Châtelneuf, le 28/09/2021
Le maire
Bruno RAGOT

*Certifié exécutoire
compte tenu de la transmission
en préfecture le 30/09/2021
de la publication le 30/09/2021*

En novembre dernier, le rapport du [BRGM](#) est réceptionné.

▷ Trois recommandations pour les mesures d'urgence y sont inscrites :

1. Émission d'un arrêté municipal interdisant la mise en dépôt de déchets
2. Mise en place d'une clôture et de panneaux interdisant l'accès au site
3. Enlèvement des déchets observés dans le Bief du Faucon et évacuation vers les filières adaptées.

▷ Proposition de lancement d'une étude historique et documentaire selon la norme NF X31-620-2 relative à la qualité des sols et aux recommandations destinés aux prestataires désignés pour exercer les études et prestations relatives à la gestion des sites pollués.

La commission Environnement et Eau s'emparera dès le début d'année 2022 du rapport pour poursuivre les investigations, et rechercher les soutiens aidant au financement des études et des actions.

Le conseil ne manquera pas de revenir vers vous et très probablement vous sollicitera pour vous présenter en réunion publique et échanger avec vous sur le sujet.

La forme de la rencontre dépendra de l'évolution de la situation sanitaire.

Catherine Pointot
(Article & photos)

Le jeudi 11 novembre 2021

à 11h00 la commune de Châtelneuf a commémoré comme de coutume la mémoire de ses enfants disparus au cours de la Première Guerre mondiale. Le temps clément et ensoleillé a fait sortir les promeneurs accompagnés d'enfants et se retrouver au monument aux morts au pied de l'église.



M. le maire accompagné d'élus accueillit les badauds pour procéder à la lecture du texte officiel qui relatait pour cette ultime année la mémoire d'**Hubert Germain**, dernier compagnon de la Libération, pour que « la mémoire collective se referme ». Au final, on énuméra les noms inscrits sur le livre monumental auxquels on rajouta un certain **Philibert Arthur** oublié de cette époque tourmentée, car il était d'un autre village.

La minute de silence passée, le coup de fusil d'un chasseur trop occupé ponctua l'instant d'une note ironique. Le premier adjoint rappela la nécessité d'envisager l'installation de plaques commémoratives en hommage aux soldats décédés lors des guerres [d'Algérie](#) et [d'Indochine](#).

Nous nous retrouvâmes dans la cour Louis Abel Girardot pour partager un vin d'honneur dans cette cour jadis cour de l'école des enfants de la République.

Stéphane Vannoz

Chatelneuf

FOOTBALL

Sur les chapeaux de roues...

La saison redémarre sur les chapeaux de roues pour le club local, qui repart cette année avec de bons espoirs de réussite. L'an dernier, les blessures de nombreux joueurs avaient largement pénalisé le club dans son espoir de montée.

Cette année, sept recrues viennent grossir les rangs, ce qui porte l'effectif à vingt joueurs et pour les dirigeants plus de sérénité pour pallier aux éventuelles absences. Le groupe sera plus compétitif et devrait jouer les premiers rôles dans le groupe C de 3^e division de district.

Depuis le 15 août, les joueurs se réunissent autour de l'entraîneur Reynald Solème, tous les mardis et jeudis. Ce rythme sera conservé jusqu'en octobre, durant l'hiver, les entraînements auront lieu seulement le jeudi.



Afin de bien préparer cette prochaine saison, en plus des entraînements réguliers, des matches amicaux sont programmés. Aujourd'hui, l'équipe se rend dans la Nièvre pour rencontrer une équipe amie de Millay et cette semaine, le premier rendez-vous est fixé à

Sirod, à 18 h 30 mardi 31 août et le second à Chatelneuf pour recevoir Champagnole à la même heure, jeudi 2 septembre.

Si les joueurs sont très motivés, ils n'en oublient pas pour autant les difficultés qui se pré-

sentent dans un championnat tel que celui-ci et ils attaqueront très fort car le premier match aura lieu à Arbois qui, si la logique est respectée, devrait être le plus sérieux prétendant au titre et la seconde rencontre n'est pas dépourvue d'embûches à La Marre.

Avancement des projets communaux (cf bulletin n° 2)

Où en sont les projets communaux ?

Ils avancent, la plupart sont soutenus par les financeurs, mais sont parfois au ralenti, faute de matière première ou de disponibilité des entreprises pour venir chiffrer les devis ou pour réaliser les travaux... Petit à petit l'oiseau fait son nid, les commissions travaillent et en voici les résultats !



Commission Eau et Environnement :

► Assainissement des bâtiments communaux :

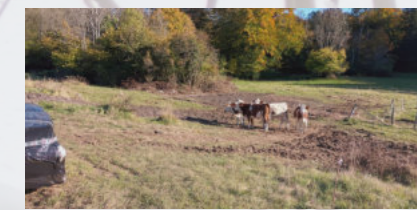
ancienne école, Mairie, Espace Syamour.

Travaux réalisés par l'entreprise ANDREY en coordination avec le maçon intervenant sur la réfection de l'Espace Syamour.

Projet en stand-by pour cause de rupture d'approvisionnement de cuves en béton.

Réception de 80% de la part du financement par le Département.

► Démolition de la cabane de foot et renaturation du paysage (enlèvement des gravas et remise en état du terrain)



Travaux réalisés, réceptionnés et payés.

Réception de 80% de la part du financement par le département. Le reste dû par la [Communauté de Communes](#) et le [Département](#) est en cours, sur présentation des factures acquittées.

► Achat de parcelles pour une protection rapprochée des sources de captage :

poursuite des achats au fil des propositions des propriétaires.

► Clôture de la Fougemaille : (cf article p : 6)

En application de l'[arrêté A04092021](#) prescrivant la fermeture totale du site de la Fougemaille, clôture des accès autour du site. L'entreprise FCE a assuré les travaux courant décembre. Le projet est éligible au plan de relance, pour lequel la commune a reçu 80% du montant de l'enveloppe du [Département](#).

La commission travaille sur un projet de valorisation des déchets verts en collaboration avec la commune du Vaudioux. Cette valorisation reposerait sur un broyage/ compostage des déchets verts dont les habitants pourraient être bénéficiaires.

► Clôture des sites des sources de captage :

L'objectif est de sécuriser les accès aux sites de captage des sources. L'entreprise FCE a assuré les travaux courant décembre. Dossier accepté au plan de relance par la [Communauté de Communes Champagnole-Nozeroy](#).

Commission Animation-Communication :

► Site internet communal :

La maquette est terminée. Le projet prend du retard, faute de ressources photographiques... et de rédacteurs. Le contenu est toutefois en cours de rédaction.

► Transformation numérique :

L'arrivée de la fibre à Châtelneuf vient renforcer le projet qui prendra forme dès la fin des travaux de l'Espace Syamour. L'aide au financement par le [GIE-IMPA](#) (Ingénierie Maintien à domicile des Personnes Âgées) a été versée à hauteur de 5000€. Cf article « Espace internet » p : 23

Commission Urbanisme- Infrastructure- Accessibilité :

► Réfection de la voirie et des chemins :

Six lieux ont été ouverts :

Accès aux containers de verre, Chemin des Charrières, Impasse du Chalet, Impasse du Basevier, Chemin de la Marche, Impasse Mont Camille.



C'est l'entreprise [Roger Martin](#) qui a réalisé les travaux. La facture est acquittée. Le dossier pour percevoir la [DETR](#) (Dotation Équipement des Territoires Ruraux) est en cours.

► Réfection du toit de l'église :

Les devis sont enfin arrivés ! Ils sont à l'étude de la commission. Les entreprises [Travailot](#), [Lecoultrre](#) et [Angonnet](#) ont répondu. Les travaux porteront sur le remplacement de la toiture et des chevrons qui le nécessitent, sur l'amélioration de l'isolation du toit et son étanchéité, la pose de crochets à neige (1200 unités) et sur le plancher qui est à changer. La fiche projet pour la demande de financement éligible au [plan de relance](#) sera rédigée après le choix de l'entreprise et sera proposée au vote du conseil municipal.

► Réfection des petits bâtiments communaux :

Fermeture d'une partie de préau de la cour de la Mairie pour créer une extension de l'atelier municipal + Changement des fenêtres de l'atelier existant + Toit de la salle des pompes + salle de bain de l'ancienne école.



Les devis des trois entreprises citées ci-dessus sont en cours d'étude par la commission urbanisme. La demande de financement éligible au plan de relance sera établie dans une fiche projet également.

► Aménagement de l'Espace Syamour :

Les travaux ont pris du retard car certaines entreprises n'ont pas reçu le matériel (radiateurs, cuves pour l'assainissement...).



Pour mémoire ils portent sur les éléments suivants :

- Aménagement d'une cuisine attenante à la salle de réception et mise aux normes de sanitaires publics.
- Aménagement du bureau Espace Internet
- Réfection totale de l'installation électrique et remplacement des convecteurs par du matériel plus efficace.
- Changement des portes et huisseries : mise en place de matériaux isolants et sécurisés
- Amélioration de la sonorisation des pièces
- Accès aux personnes à mobilité réduite
- Assainissement

Le [Département](#) a déjà versé 80% du montant qu'il alloue à ces travaux, et le complément sera versé après acquittement des factures. La commission urbanisme souhaite étudier l'aménagement de la partie cuisine pour permettre la réalisation de quelques mets et surtout l'entreposage de denrées dans de bonnes conditions (plans de travail ergonomiques, plaques de cuisson, four de capacité moyenne, micro-ondes, réfrigérateur et petit congélateur...)

80% du financement engagé par le département a été réceptionné.

L'inauguration de l'Espace Syamour initialement fixée au 22 Janvier 2022 a été reportée compte tenu de la crise sanitaire, tout comme la cérémonie des vœux qui devait être conjointe.

► Défense Incendie : (cf Bulletin n°2)

Le schéma communal est réalisé et disponible sur demande à la Mairie.

Le conseil municipal s'est positionné à l'unanimité pour la solution de citernes enterrées. Cette solution, malgré un investissement de départ important est la plus durable et ne présente aucun impact visuel sur le paysage. De plus, elle présente l'avantage de ne pas avoir besoin d'entretien et de ne pas subir de détérioration extérieure (perçage de bache).

Le montant des travaux supérieur à 100 000€ implique la mise en place d'un marché à procédure adaptée. Le conseil municipal a voté à l'unanimité la maîtrise d'œuvre pour le [SIDE](#).

Le dossier de financement est en cours avec la [DETR](#) (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) la [DSIL](#) (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), la [DST](#) dite « Socle » (Dotation de Solidarité des Territoires) et la [DST](#) du plan de relance national.

Ces travaux seront inscrits au budget 2022.

► Circulation routière et sécurité :

Le projet de signalisation verticale et horizontale proposé par la commission a été voté à l'unanimité par le conseil municipal. Ce projet a été validé par la [DDT](#) (Direction Départementale des Territoires), mais l'indisponibilité des entreprises reporte la mise en œuvre au printemps 2022. L'élagage de la charmille au carrefour du Bois de Ban sera effectué courant de l'hiver.

Le financement de ce projet sera couvert en partie par l'[amende de police 2021](#).

Le conseil municipal a renouvelé sa demande d'évaluation des installations par les services de la sécurité routière de la Préfecture après la réalisation des travaux.

L'aménagement du carrefour de l'église n'est pas une mince affaire... Le dossier est toujours à l'étude avec la DDT qui se charge de proposer les plans et le chiffrage. Ce sera pour 2022, avec l'aide financière des amendes de police de 2022.

Commission Cimetière :

Le règlement municipal du cimetière de Châtelneuf a été rédigé par la commission cimetière élargie. Le règlement a été voté à l'unanimité par le conseil municipal et validé par la Préfecture. Il est applicable depuis le 12/11/2021.



Catherine Pointot

LE 18 SEPTEMBRE 2021 DES GOÛTS ET DES COULEURS A CHÂTELNEUF

C'est le 18 septembre 2021 que les Castelneuviens ont été invités à se retrouver pour enfin faire la fête au village ! Après des mois d'isolement durant lesquels la crise sanitaire a occupé les esprits, cette fin d'été a été une réussite : le soleil était au rendez-vous, les habitants ont répondu présents, et les bénévoles de la Fée se sont parfaitement exprimés en offrant à tous des gourmandises sucrées et salées.



Après déjeuner, c'est la [Compagnie du Porte-Plume](#) qui avait donné rendez-vous, pour l'envoi de ses petites bulles d'air, de liberté, et de rire ! Elle nous a invités à participer à une collecte de mots : un petit papier glissé dans un arrosoir à qui saura se mouiller pour souffler son émotion du jour !

À 16h00, ce fût la cérémonie officielle de l'inauguration des boîtes à mots avec la restitution des mots. La Compagnie a su apporter sa touche de couleurs pour accompagner Monsieur le Maire à couper le ruban cérémonial ! L'assemblée des habitants était présente et concentrée, à l'écoute du discours de Sylvie...



Un marché paysan à partir de 10 h00 a permis aux plus matinaux de venir découvrir des produits locaux et échanger avec les artisans : boulanger, maraîcher, apicultrice, fabricant de confitures et autres produits de la table, coutelier, bijoutier, ... il y en avait pour tous les goûts et les couleurs !



À midi chacun a pu déguster un bon repas préparé par les cuisiniers de la Fée. Se retrouver, partager un repas ou un moment, rire, jouer, dessiner, surtout prendre le temps d'être ensemble !



Puis la Compagnie a invité les habitants à se rendre devant la Mairie pour son Spectacle des Nouvelles et des Bulles !



Tout au long de la journée des jeunes et moins jeunes ont pu apposer leurs couleurs pour aider la Compagnie à enrichir sa collection de dessins destinés au Printemps 2022 à être exposés dans les établissements de personnes âgées.



Fin de l'acte 1 Des Goûts et des couleurs ! Rendez-vous prochainement pour un acte 2 !

Catherine Pointot

Leçon d'histoire , l'école de Châtelneuf.

Qui n'a pas été tenté un jour de pousser une porte et de retourner s'asseoir sur un petit banc de bois devant ces éternelles tables d'école où l'emplacement de l'encrier invitait l'interlocuteur à user d'une plume avec application. Cette époque maintenant révolue nous amène à utiliser les tablettes et le crayon perd inexorablement ce fort pouvoir d'existence où la main de l'homme transforme le jet d'encre puis en effets électriques. Mais laissons le présent aux enfants d'aujourd'hui et remontons le temps pour nous pencher sur les archives de l'école du village. Celles-ci sont entreposées au groupe scolaire de Loulle depuis 2007, date de sa création.

C'est donc avec une certaine joie que je suis allé chiner les noms de ceux qui ont transmis le savoir depuis 1850, une date où l'on construit pour le village un bâtiment public où se trouvent l'école, la mairie et même une fruitière située au 116 rue **Louis Abel Girardot** que nos anciens nommaient souvent la « petite école ». Avant cette date, les écoles existent, elles sont privées et Châtelneuf en disposait assurément héritant de son statut bien connu de chef-lieu de canton, on ne dispose pas d'archives antérieures à cette date (ou sinon merci de les faire connaître). De mémoire d'aïeux on cite un certain **Claude Hubert MICHEL**, instituteur à Châtelneuf ayant reçu un blâme pour ne pas s'être rendu aux vêpres ... Progressivement l'État se démocratise et rompt les liens avec l'église. Il faudra attendre 1906 pour que l'école devienne laïque avec un ensemble de lois sociales. À Châtelneuf, 1906 est une date charnière puisque l'on construit l'école-mairie de la République, celle que l'on utilisa jusqu'à 2007 et servant de nos jours de mairie après avoir connu un épisode commercial au travers d'un atelier de confection. Aujourd'hui la grande salle d'école devient une salle de mairie pour le bonheur de ses habitants. Mais il y eut des périodes où l'école n'était pas mixte, puisque le village a utilisé pendant les périodes de fortes natalités, notamment entre 1959 et 1964, ses deux bâtiments avec une école de Filles et une école de Garçons, il y avait donc 2 instituteurs (ou institutrices). Rappelons tout de même que **Victor POUPIN**, député du Jura, résidant à Châtelneuf, est mort en 1906 et que son pouvoir n'est pas étranger aux travaux de l'époque, pour preuve, la nouvelle fruitière s'érige à proximité de sa propriété, actuelle salle des fêtes, nouvel Espace Syamour ...



Le dernier jour d'école à Châtelneuf en juin 2007

- 1850-1866 - Claude Hubert **MICHEL**
- 1866-1866 - Jean Claude **JACQUOT**
- 1866-1869 - Denis Gaston **NICOD**
- 1869-187? - Abel Louis **GIRARDOT**
- 187?-1879 - Charles **BARIOD**
- 1879-1900 - Eugène **JAILLET**
- 1900-1901 - Auguste **HUGONNET**
- 1901-1903 - Joseph Victor **CHAYOUTOT**
- 1903-1915? - Léon Joseph **DAYET**
- 1903-1915? - Joséphine **VERNIER**
- 1915-1925 - Mlle **JAYET** Henriette
- 1925-1945 - Mlle **MONNIER** Marguerite (épouse **TOBATY**)
- 1945-1949 - Pierre **BOURGUIGNON**
- 1949-1950 - Georgette **CLEMENT** (née **DELAVERNAT**)
- 1950-1962 - Claude **SOCIE**
- 1950-1963 - Guy **BOUFFAUT**
(école des Garçons 1959 /1960 /1961 /1962 /1963 /1964)
- 1959-1972 - Geneviève **GIRARDOT**
(école des filles 1959 /1960 /1961 /1962 /1963 /1964)
- 1962-1963 - Mlle Françoise **GROSJEAN** (épouse **VIANNET**)
- 1965- Jean **BANTON** 1967- Gabrielle **BOURGEOIS**
- 1968- M-Martine **PROST** 1970- Josette **PY**
- 1972-1976 - Martine **CHAUVIN**
- 1976-2004 - Michèle **MOREL**
- 2004-2007 - François **SORDEL**

Titulaire / Suppléant

Stéphane Vannoz

Un peu d'histoire...



C'est en 1986, que Christian Rousselot-Emart et ses beaux-frères « Monnet » ont donné naissance à l'association « La Gouriboule ».

Le nom du club a été choisi du fait que les habitants de Châtelneuf s'appellent entre autres les « gouris » ou cochons sauvages, l'histoire dit que les fêtes du village permettaient à certains de se déguiser en cochon.

Dès sa création, le club s'est affilié à la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal et a été principalement composé des membres de la famille « Monnet » mais également d'amis. Nos concours organisés traditionnellement le dernier week-end de juillet ont une grande renommée dans le Jura et attirent toujours du monde et on peut même dire du « beau » monde dans notre petit village d'irréductibles pétanqueurs.

En 2021, notre association comptait 31 licenciés et en 2022, 28 licences sont déjà en commande et nous accueillons toutes personnes désirant nous rejoindre.

...Passionément

Lors de notre assemblée générale de janvier dernier, nous annonçons que notre équipe féminine, par son jeu et son bel esprit d'équipe, a réussi à se hisser en championnat régional. Nos joueuses disputeront leurs rencontres à l'automne contre Besançon, Vesoul, Valdoie, Saint Vit, Orchamps Vennes et Sportivement Pétanque. Cette nouvelle saison aurait pu être pleine d'espoir et de gaieté mais, tragiquement, la vie en a décidé autrement...

Notre petite championne « Natacha » s'est envolée dramatiquement il y a quelques jours et son sourire, sa joie de vivre et sa gentillesse vont énormément nous manquer. Pour qu'elle continue de vivre en chacun de nous, nous continuerons de jouer ensemble... pour elle !

Depuis des années, la pétanque nous a permis de nous réunir et de profiter encore plus des uns des autres et c'est ce qui fait que notre petit club perdure dans le temps et pour encore longtemps.

Une étoile brille plus que toutes les autres dans le ciel aujourd'hui.

Cette étoile, c'est TOI, NATACHA !

Alexandra Monnet



Nos prochains rendez-vous :

Dimanche 3 juillet :

journée féminine
challenge « Stéphanie Zerbini »
réservé aux licenciées du Jura

Samedi 30 juillet :

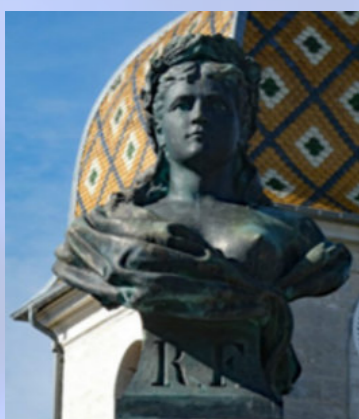
Concours officiel en doublette
« Challenge Ricain »

Dimanche 31 juillet :

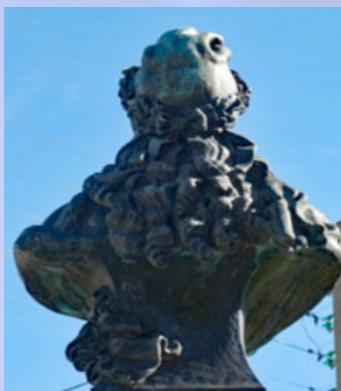
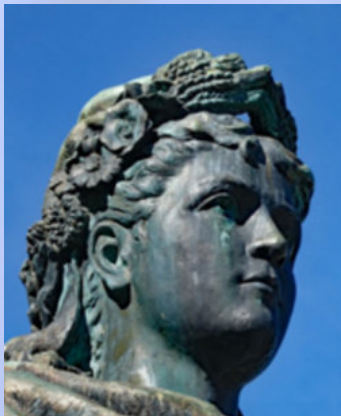
Concours Ouvert à tous en
doublette mixte

Marianne de Châtelneuf, une Marianne au sein nu.

Deux images de Marianne coexistent en 1884 au moment où Syamour façonne son buste, pour deux conceptions de la république bien différentes. Celle des républicains libéraux : cheveux attachés, seins couverts, sans arme, assise (Adolphe Thiers va jusqu'à interdire le bonnet phrygien, considéré comme « un emblème séditionnel »). Et celle des radicaux révolutionnaires : cheveux détachés, bonnet phrygien, poitrine découverte, combattante et armée. Celle de Syamour à Châtelneuf est sans conteste représentante de cette conception-là.



Marianne y apparaît en buste, droite, la tête solidement dressée sur deux épaules musclées qui encadrent un cou puissant. Le drapé à l'antique laisse apparaître un sein, c'est une poitrine ferme au sens très politique, le courage, l'ardeur, la fierté de



mettre son corps au service de la défense de la patrie. Sur sa tête un bonnet phrygien, que l'on voit mieux de dos, surplombe (autrement qu'avec une couronne) cette tête au regard franc qui porte loin et avec sérénité la confiance qu'elle a dans la République. Une tresse végétale, pour qui sait regarder, montre un bleuet, une marguerite et un coquelicot aux couleurs du drapeau, elle se termine par un entrelacs d'épis de blés appelant à l'abondance. Les cheveux détachés roulent dans le dos et montrent là aussi une certaine forme de liberté.

Le buste réalisé en 1884 trouve un écho dans l'actualité politique du moment. En effet la crainte du retour

de la monarchie était toujours présente et une loi de cette même année voulait écarter l'hypothèse d'un retour légal par les urnes : « La forme républicaine du gouvernement ne peut faire l'objet d'une proposition de révision. Les membres des familles ayant régné sur la France sont inéligibles à la présidence de la République. »

En choisissant ce buste, Marguerite Gagneur, Syamour, affirme avec conviction ses choix républicains, celle d'une république offensive, combattante, luttant pour le progrès, l'instruction et assurant du travail à tous comme il fut rajouté sur le socle. Et pour cela son sein gauche pointe comme le combat d'une femme fière et engagée. C'est une œuvre politique.

Mais où est-elle allée chercher son inspiration ?

Il faut sans doute aller du côté de la Première République, celle de 1792. La Convention décréta que les anciens sceaux, le sceptre et la couronne, seraient brisés et convertis en monnaie. Il fallut donc trouver de nouvelles empreintes à la République naissante. Une commission suggéra que la République devrait avoir une figure féminine et qu'elle serait ornée de multiples symboles : « afin que nos emblèmes circulant sur le globe présentassent à tous les peuples les images chéries de la Liberté et de la fierté républicaines ». Ainsi dès le début la valeur Liberté et le modèle républicain furent associés.

À Rome c'était Jupiter Liber et Junon qui étaient associés à la liberté, c'est donc dans le principe d'une déesse libre, jouissant d'une vie insouciant, en opposition avec l'esclavage, que la République entame ses représentations. La commission commanda au peintre Antoine Gros une première représentation. Il était alors en résidence à Gênes en Italie. Il livra une toile en 1795 d'une République au sein gauche dénudé (comme Junon sur une statuette étrusque aux côtés de Jupiter Liber) ceinte d'un drapeau bleu-blanc-rouge, une pique guerrière



Jupiter et Junon. Statuettes étrusques en bronze.



Figure allégorique de la République. GROS Antoine-Jean 1795

à la main droite surmontée d'un bonnet phrygien (symbole de la liberté retrouvée pour les esclaves affranchis). Les révolutionnaires croyaient à la vertu pédagogique des images. Si la République connut quelques difficultés à s'imposer, la valeur liberté qui lui était associée survécut avec plus de vivacité. Régulièrement des insurrections populaires secouèrent la France et celle de 1830 à Paris eut raison du roi Charles X les 27, 28 et 29 juillet. La République ne revint pas pour autant, mais le nouveau roi, roi des Français et non plus roi de France,



La Liberté guidant le Peuple. Eugène Delacroix 1830

Louis Philippe 1er, tint à célébrer ces trois journées glorieuses avec une commande à Eugène Delacroix d'une peinture commémorant cet événement. Ce tableau de 2,60 mètres sur 3,25 m va modeler dans les esprits une allégorie féminine de la Liberté indépassable. Combattante, le torse nu, courageuse et fière, c'est un chef d'œuvre. Sa « Liberté guidant le Peuple » est inspirée d'un poème complètement oublié, La Curée, d'Auguste Barbier :

« C'est que la Liberté n'est pas une comtesse
Du noble faubourg Saint-Germain,
Une femme qu'un cri fait tomber en faiblesse
Qui met du blanc et du carmin,
C'est une forte femme aux puissantes mamelles,
À la voix rauque, aux durs appas. »

Dès lors comment se défaire d'un tel modèle ? « Entre la poissarde et la déesse » écrivit Heine, elle est l'image parfaite de cet esprit populaire et républicain. La République c'est la Liberté et la Liberté c'est l'image de Delacroix.

Lors du retour de la République en 1848 les tentatives de représentations nouvelles furent vaines. Le concours organisé avec comme instruction « Votre composition doit réunir en une seule personne la Liberté, l'Égalité, la Fraternité. [...] Gardez-vous aussi des airs trop belliqueux. Songez à la force morale avant tout » fut un échec, le jury fut incapable de choisir. Il craignait le retour de Marianne au sein nu, le bonnet phrygien vissé sur la tête, dans une posture contestataire qui effraierait une France bourgeoise traumatisée par trois révolutions et les guerres de l'empire. De fait les artistes peu inspirés ne donnèrent que des œuvres fades. Dès décembre de la même année l'élection de Louis Napoléon Bonaparte comme président de cette République enterra le projet. Il fallut attendre 1870 et même 1875 pour que la République s'installe à nouveau.

On comprend mieux maintenant pourquoi Syamour put modeler une telle représentation. La République en était à sa troisième tentative en un siècle, elle se devait d'être combattante, d'affirmer ses valeurs pour éviter le retour des rois et la suspension des libertés. En 1884 elle choisissait son camp, indiscutablement c'était celui de la Liberté.

Thierry Pointot

La St Valentin pourrait avoir comme source une tradition païenne de la Rome antique. Les Romains fêtaient les Lupercalia du 13 au 15 février, autour de la grotte Lupercal, située au pied du mont Palatin. Cette grotte aurait abrité la louve qui a allaité Romulus et



Remus, jumeaux fondateurs de Rome. Les festivités étaient dédiées au dieu des troupeaux et de la forêt Faunus et à Junon, protectrice du mariage et des femmes. Afin de célébrer la purification, le

partage et la fertilité, 2 jeunes hommes assistaient le 15 février au sacrifice d'un bouc par 12 prêtres, dans la grotte. Ils étaient enduits de son sang avant de parcourir la ville en courant, armés de lanières en peau de bouc. Les femmes fouettées sur leur passage étaient assurées d'une maternité heureuse dans l'année : c'est la « course des Luperques ».

Au 3^e siècle, l'empereur Claude II le Gothique souhaitait prohiber les mariages, pour que les hommes n'aient pas de réticence à partir faire la guerre. Le moine Valentin de Terni, ou Valentin Ier, a bravé l'interdiction en continuant à célébrer des unions. Emprisonné par l'empereur, qui n'aimait pas les chrétiens, il s'éprend de la fille du géolier, Julia, aveugle de naissance. Valentin lui décrit le monde et son amour finit par mener à un miracle : Julia recouvre la vue. Claude II décide alors de faire décapiter Valentin et son exécution aurait eu lieu le 14 février 268. Au 5^e siècle, la fête était pratiquée par les chrétiens également, mais sans sacrifices. En 494, elle est interdite par le pape Gélase Ier et remplacée par un hommage à Valentin de Terni, saint patron des amoureux, le 14 février. Les rites païens étaient étroitement liés à la nature. L'adoption du 14 février pour célébrer l'amour pourrait correspondre également au moment où le chant des oiseaux se fait à nouveau entendre pour la saison des amours.



Dans le nord de la France, la pratique du valentingage est grivoise. Les femmes mariées avaient le droit, le 14 février seulement, de batifoler avec qui elles le souhaitaient. Elles choisissaient pour cela un « Valentin » ou « galantin » célibataire. Cette tradition a perduré jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

La fête commerciale de Valentine's Day se développe au milieu du XIX^e siècle aux États-Unis. C'est l'arrivée des GI à l'occasion de la libération qui a répandu la tradition en

Europe. Le pape Paul VI a rayé Saint-Valentin du calendrier liturgique romain en 1969. De nos jours, même si de nombreuses personnes la considèrent comme une vaste opération commerciale, près d'un Français sur trois fête la Saint-Valentin.

Si en **France**, le 14 février est un jour important pour tous les amoureux, qu'en est-il dans les autres pays ?

En **Angleterre**, la tradition depuis le Moyen-Âge veut que les couples anglais s'envoient des cartes, appelées « valentines », qui contiennent des mots doux et des poèmes. La St Valentin est aussi l'occasion pour les gens d'affirmer leur affection et leur amitié et de remercier les amis qui les soutiennent tout au long de l'année.

Au **Japon**, ce sont aux femmes d'offrir un cadeau le jour de la St-Valentin, à leur moitié bien évidemment mais aussi aux hommes de leur entourage notamment leurs collègues de travail ou patrons. Il s'agit généralement d'une boîte de chocolat. En retour, les hommes devront un mois plus tard, soit le 14 mars appelé « jour blanc », leur offrir un cadeau à leur tour. Celui-ci devra être d'une valeur égale à 3 fois celle des chocolats reçus.

En **Corée du Sud**, il n'y a pas une mais trois dates pour célébrer l'amour : le 14 février, les filles offrent des chocolats préparés par elles-mêmes aux garçons pour lesquels elles ont le béguin. Le 14 mars, pour le White Day, les garçons doivent à leur tour leur offrir un cadeau blanc (collier blanc, chocolat blanc ou culotte blanche par exemple). Les célibataires, eux, ont aussi leur jour fétiche : le 14 avril. À cette occasion, ils sortent entre amis, s'habillent en noir et vont déguster des Jajagmyeon, des nouilles de blé cuisinées dans une sauce de haricots noirs !

En **Écosse**, si vous êtes seul pour la St-Valentin ne vous en faites pas puisque là-bas la tradition n'est autre que la première personne du sexe opposé que vous rencontrerez dans la rue deviendra alors votre valentin(e). Rien d'obligatoire bien sûr, cela reste purement symbolique mais vous pourrez néanmoins l'inviter à dîner ou lui offrir un cadeau si cela vous dit.

Au **Pays de Galles** la fête des amoureux se célèbre le 25 janvier. À cette occasion, les couples s'offrent des cuillères en bois où sont gravés des cœurs.



En **Scandinavie**, les hommes prennent leur plus belle plume et écrivent des messages d'amour à la femme qui leur plaît. Cependant ils remplacent leur signature par le nombre de points correspondant au nombre de lettres de leur nom. Celle qui découvre qui se cache derrière le poème reçoit alors un œuf de Pâques.



En **Suède**, la St-Valentin est appelée « la fête de tous les cœurs » : depuis le Moyen-Âge, les Suédois composent des poèmes adressés à la personne de leurs pensées.

En **Finlande**, moins romantique, est organisé chaque 14 février le championnat du « portée de femme », une course d'obstacles où le mari porte sa femme. Le vainqueur remporte le poids de sa femme en bière...

Aux **États-Unis**, la St Valentin est une fête très importante placée sous le signe tant de l'amour que de l'amitié. Ici, personne n'est oublié. Elle est d'ailleurs célébrée en grande partie par les enfants. Ainsi chacun témoigne son affection à sa façon : des petites cartes confectionnées par leurs soins qu'ils donnent à leur instituteur, des chocolats, des chansons, des danses... Depuis 1881, des aventuriers font le voyage pour « Loveland », une ville américaine dans le nord de l'état du Colorado. Une oblitération spéciale de la Poste locale permet de recevoir une carte en provenance de ce pays de l'amour.



Au **Canada** et autres pays d'Amérique, la tradition ressemble à celles des États-Unis. La St Valentin est même appelée « Jour de l'amour et l'amitié ». Chacun dévoile ses sentiments à ses proches.

Au **Brésil**, le « Dia dos namorados » (le jour des amoureux) ne se fête pas le 14 février mais le 12 juin, jour de la St-Antoine. Comme en France, on se dit des mots d'amour et on s'échange des cadeaux mais dans les grandes villes, il existe une tradition coquine : les couples s'offrent un moment érotique dans un motel équipé pour les nuits torrides : préservatifs, lit rond, jacuzzi, miroirs.

En **Colombie** c'est en septembre que l'on rend hommage aux liens amicaux et cela pendant deux jours, c'est un véri-

table carnaval et parades colorées qui animent les rues pour fêter l'amour.

Au **Danemark** la tradition veut que l'on envoie une carte non signée à la personne que l'on aime sur laquelle on inscrit une devinette. Si l'on démasque l'auteur de la carte, quelle chance, on reçoit un œuf en chocolat à Pâques ! Les amoureux profitent aussi de ce jour pour aller rendre une visite à la petite sirène de Copenhague, censée porter bonheur aux amoureux.



En **Russie** depuis 2008, une nouvelle date promet « l'amour conjugal » : le 8 juillet, « Jour de la Famille, de l'Amour et de la Fidélité ». La St-Valentin est considérée comme un vecteur de valeurs occidentales immorales car elle s'applique aux couples non mariés. Fidèle à une politique nataliste et moraliste, certaines villes promeuvent également le « Jour de la Conception », le 12 juin.

En **Algérie**, au **Pakistan**, en **Inde**, en **Ouzbékistan**, en **Arabie Saoudite**... La St Valentin y est considérée comme une fête chrétienne, et donc païenne pour les musulmans, elle est donc carrément interdite dans ces pays. La police traque même tout élément de décor ou de vêtement rouge, la couleur des amoureux.

En **Afrique du Sud** c'est un grand jour de fête : dîners, bals et longues soirées jusqu'au bout de la nuit ! Par ailleurs, les femmes épinglent sur leur manches le nom de leur chéri.

En **Chine**, la vraie fête des amoureux s'appelle le Qi Qiao Jie et est célébrée en Août. À Taïwan plus précisément, la quantité des fleurs offertes a une signification bien précise. D'une rose pour un amour unique à 108 roses pour une demande en mariage. D'ailleurs, même si les traditions s'affaiblissent, beaucoup de chinois se marient encore ce jour-là.

En **Croatie**, il y a une façon originale de fêter la St-Valentin. Les femmes offrent à leur partenaire un nakurnjak, un cache-sexe en laine. Il s'agit là d'une tradition centenaire et également un cadeau typique de la mariée à son futur mari. Une autre coutume croate plus romantique consiste pour les femmes à offrir à leur amoureux du pain d'épices ou licitar contenant un message ou une citation d'amour.



Pascal Fomine

Noms de famille : origine et étymologie

Les noms de famille depuis quand ?

▷ Jusqu'au 11e siècle, les personnes ne portaient qu'un nom de baptême. Au 12e siècle, l'explosion démographique oblige les populations à donner des surnoms aux individus afin d'éviter les confusions. A partir du 15e siècle, un long processus de fixation des noms de famille s'amorce. Par ailleurs, le pouvoir politique s'intéresse à la question et réglemente progressivement l'existence des noms de famille.

▷ En 1474, Louis XI interdit de changer de nom sans une autorisation royale.

▷ En 1539, François 1er promulgue l'ordonnance de Villers-Cotterêt. Celle-ci rend obligatoire la tenue de registres paroissiaux. Cette tâche est confiée aux curés, le Clergé constituant la seule « administration » présente dans tout le royaume. En fait, la décision royale officialise et généralise une pratique déjà en usage depuis le siècle précédent, principalement dans les villes.

▷ Avec la Révolution française, la tenue de l'état-civil quitte le cadre de la paroisse. Elle passe désormais dans les attributions de l'État et se fait à la mairie de chaque commune.

▷ En 1870, l'apparition du livret de famille fige définitivement l'orthographe de tous les patronymes.

▷ La Chine est le pays à avoir utilisé le plus tôt le nom de famille, depuis 5000 ans environ. Les Romains portaient 3 noms : les tria nomina: un praenomen (prénom) + un nomen gentilicium (lignée) + un cognomen (surnom).

Par exemple : **Manius (M')** (né le matin) **Petronius** (pierre) **Minor** (le jeune)

Étymologie des noms de famille :



Connaître l'origine du nom est enrichissant. Elle donne quelques pistes sur l'origine de vos ancêtres (origine géographique, origine sociale, métiers...).

Les noms de famille viennent :

- d'anciens prénoms de baptême (Nicolas, Michel...)
- de professions (Lemarchand, Meunier, Maréchal, Boulanger...)
- de sobriquets et surnoms de toutes sortes liés à l'apparence physique (Lepetit, Roux, Brun, Borgne...), aux traits de caractères (Lesage, Lebon...)
- de lieux géographiques (Dupont (habitant près d'un pont), Dupré...)
- de plantes, d'arbres, d'animaux... (Loiseau, Poirer...)
- du rang social... (Lorphelin, Leduc, Leconte...)

Les noms ont évolué au cours des siècles. Il existe de très nombreuses variantes orthographiques d'un nom (Laurent, Lorant, laurant, Laurans) et des diminutifs (avec des variantes orthographiques : Laurencin, Laurancin, Laurençon, Lauranson, Lauransot, Laurensot...).

Les patronymes évoluent d'un acte à un autre, selon la personne qui l'écrit, selon la prononciation...

Il ne faut pas s'arrêter à une orthographe. Il faut aussi chercher des orthographes approchantes.

Utilisez la phonétique !

Vous serez très surpris des évolutions d'un patronyme. Un nom de famille peut être écrit **de manière différente dans le même acte.** Pensez aux célèbres Dupond et Dupont !!



Attention aux particules, aux Le, De, Du qui apparaissent et disparaissent : Delacroix, de la Croix, Lacroix, Decroix...

La Bretagne, la Corse, le Pays basque, les Flandres françaises, l'Alsace-Lorraine, le Roussillon et les régions de langue occitane et franco-provençale ont des patronymes spécifiques (histoire, langue...).



Les députés ont adopté en première lecture, dans la nuit du mercredi 26 au jeudi 27 janvier 2022, la [proposition de loi visant à faciliter le changement de nom](#). Si cette nouvelle législation est définitivement adoptée, les futures recherches généalogiques vont être complexifiées.

GHC 39300 Pascal Fomine



Tout d'abord je tiens à remercier la commune pour la mise à disposition de la salle de "l'ancienne école".

C'est un vrai plaisir de pratiquer le yoga dans cette salle les mardi à 18h30 et vendredi à 14h, nous avons toujours bien chaud et le contact du parquet est très agréable.

Depuis septembre j'ai le plaisir d'accueillir de 1 à 5 personnes par cours, de Châtelneuf, Pillemoine et Mont-sur-Monnet.



Envie de prendre un moment pour soi, de tout laisser de côté le temps d'une pause détente.

Besoin de prendre soin de son corps en douceur, de défaire des tensions, d'apaiser la respiration et le mental.

Besoin de s'étirer après une pratique sportive intense.

► **N'hésitez pas à venir découvrir ! Il reste de la place !**

Les Belles Créations d'Anna

Les Belles Créations d'Anna ont quitté Châtelneuf cet été.

C'est une nouvelle étape. Après 12 ans d'activité dans le village dont 7 dans les locaux de la mairie, l'entreprise a déménagé à Fort du Plasne (73 grande rue), dans la maison où a grandi Annabelle. C'est volontiers qu'elle vous accueillera pour vos retouches, pour voir ses créations, ou simplement pour passer lui dire bonjour !

Les années passées à travailler à Châtelneuf sont un souvenir heureux, qui ont permis à l'entreprise de se développer grâce à l'accueil de la mairie et à cette grande pièce si lumineuse et si agréable qui fut en son temps l'école du village.



Portage, enfance, allaitement, femme et mobilité réduite...



C'est une belle réussite professionnelle, la commune est heureuse d'avoir pu l'aider à réaliser son projet et lui souhaite longue vie dans ses nouveaux locaux.



06 82 90 43 08
www.lesbellescreationsdanna.com



Le yoga s'adresse à tout le monde, petits, grands, hommes, femmes, souples, raides comme un bâton 😄 jeunes, vieux, sportifs ou non, même si vous avez des petits soucis d'épaules, de genoux, de hanches ...

Le Hatha Yoga est doux, accessible à tous, axé sur :
• des postures pour travailler sur le corps, on s'étire, on défait les tensions, on s'assouplit, on se tonifie, ce n'est pas une compétition !!! On est là pour se faire du bien 😊
• la respiration pour l'apaisement mental,
• la relaxation et méditation pour le lâcher-prise.

► **Les bienfaits sont infinis, venez expérimenter car l'expérience vaut mieux que les mots.**

✉ Yoga.isa.39@gmail.com
f www.facebook.com/yoga.isa.39

À bientôt
Isabelle Marchand

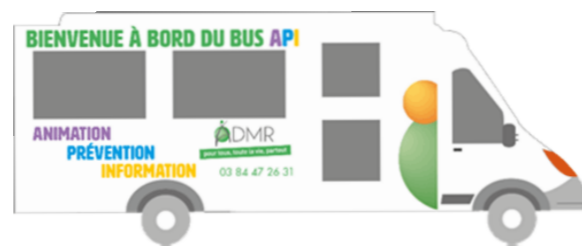
Bientôt un Espace public Numérique dans l'Espace Syamour

L'Espace Syamour sera bientôt opérationnel, et l'ouverture au public se fera entre autres par le possible accès à tous à des actions d'aides à l'utilisation des outils numériques, en partenariat avec des associations publiques ou privées, des actions de rencontres conviviales et d'échanges de services ponctuels. C'est dans ce cadre que la Commune s'est engagée dans un premier temps en répondant à l'appel à projet **GIE-IMPA** en janvier dernier et pour lequel elle a obtenu une aide financière (cf article p :10). ➡ Prochainement, elle sollicitera par un questionnaire, les citoyens pour l'aider à repérer les personnes n'ayant pas d'accès à internet et qui pourtant auraient besoin de réaliser des démarches administratives ou autres. Dans un deuxième temps, la commune a lié courant 2021 un partenariat avec la fédération **ADMR** du Jura et le dispositif **MONALISA** (Mobilisation Nationale de Lutte contre l'isolement des Âgés) pour encourager les citoyens volontaires à développer la création de lien social avec des personnes fragilisées.

Les bénévoles **MONALISA** sont disponibles pour organiser des rendez-vous téléphoniques ou des visites programmées à fréquence choisie, à ceux qui le souhaitent, à domicile ou dans un tiers lieu. Les citoyens sont sollicités régulièrement pour rejoindre le groupe des bénévoles pour faire partie d'une équipe formée et encadrée par des professionnels et offrir de leur temps, développer des connaissances pour soi et les autres. Des actions collectives pourront s'organiser à l'Espace Syamour dès

son ouverture. Si vous souhaitez devenir un bénévole **MONALISA**, ou si vous souhaitez recevoir un appel ou une visite d'un bénévole, vous pouvez contacter le secrétariat de la Mairie ou directement le contact **MONALISA** Laure Girard au 06 84 23 22 96 - lgirard@fed39.admr.org.

Le **BUS API** (Animation Prévention Information) de l'**ADMR**, bus itinérant a repris la route en ce début d'année et lie son programme d'animation aux ateliers collectifs ou individuels de **MONALISA**. Les ateliers ont pour thème le numérique, avec une initiation à l'utilisation de tablette, à la création d'un compte en ligne, et à comment interagir en visio-



conférence. La participation à des jeux de mémoire sur tablette ou sur table est également possible, ainsi que celle d'ateliers de petit bricolage et activités manuelles.

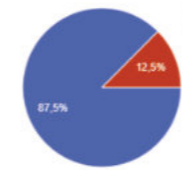
Des ateliers sur la prévention du bien vieillir et sur le maintien à domicile animés par des professionnels sont également proposés, ainsi qu'un atelier sur la prévention des escroqueries animé par des gendarmes. Si vous souhaitez vous inscrire à ces ateliers vous pouvez contacter le secrétariat de la commune ou bien directement l'animatrice Solène Rouxel 06 46 60 55 22 contact.bus-api@fed39.admr.org.

Catherine Poinot



Synthèse du questionnaire paru dans le bulletin N°2

Appréiez-vous le fait de recevoir le bulletin par mail :



Conservez-vous les bulletins municipaux :



Présentation / Mise en page : vous la trouvez :



Contenu. Vous trouvez que :



Selon vous certaines rubriques ne sont pas nécessaires, lesquelles :

3 réponses:

- Municipale : trop technique
- Redondance avec les comptes rendus municipaux adressés par mail, en mettre moins ou sous forme plus synthétique
- Elles ont toutes leur utilité.

Selon vous certaines rubriques manquent, lesquelles:

3 réponses:

- La vie d'antan du village, volet touristique et historique mais avec une présentation vivante
- Plus d'histoire sur la commune

- Des petites annonces ? Peut-être des infos sur les décisions prises par la commune, budgets votés, dossiers à l'étude, compte-rendus de conseils municipaux... Pour comprendre le fonctionnement d'une municipalité.

Avez-vous d'autres remarques / propositions à faire ?

3 réponses

- Manque d'infos sur les actions à destination à venir
- Je trouve ce bulletin nécessaire et intéressant à recevoir et lire.
- Contenus agréables, intéressants, clairs, faciles à lire, diversifiés

Pour continuer à améliorer le bulletin, merci de compléter le questionnaire en ligne : <http://tiny.cc/Chatelneuf3>

CALENDRIER DE COLLECTE 2022



Bac gris → le mardi après-midi



Bac de tri → le lundi après-midi des semaines paires

Pensez à sortir votre bac la veille au soir

JOURS FÉRIÉS

Collecte du bac de tri du **lundi 18 avril** reportée au **mercredi 20 avril**

Collecte du bac gris du **mardi 1^{er} novembre** reportée au **mercredi 02 novembre**

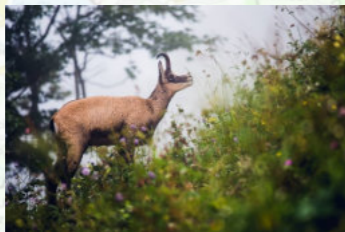
Les ambassadeurs du tri du **Sictom** ont effectué le **lundi 24 janvier 2022** un contrôle systématique des bacs de tri de Châtelneuf. 27 bacs contrôlés sans problème notable.



À retrouver sur www.parc-haut-jura.fr

Lors de pratiques en pleine nature (randonnées, VTT, ski, raquettes, escalade, etc.), la Quiétude attitude c'est adapter son comportement pour respecter et aider à la protection de ces milieux et de ces espèces remarquables.

Aujourd'hui, nous sommes nombreux à utiliser la nature pour nos activités de loisirs mais aussi pour des activités professionnelles (exploitation forestière, agriculture, etc.). Les milieux naturels que nous fréquentons sont, avant tout, les lieux de vie de nombreuses espèces faunistiques et floristiques. Dans l'objectif de respecter au mieux cette biodiversité, il est important de prendre conscience que **traverser des massifs tel que le Risoux c'est comme traverser la « maison » des oiseaux et des mammifères.**



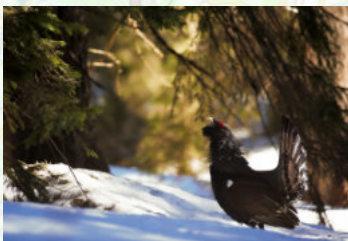
Le programme **Quiétude attitude** souhaite ainsi sensibiliser un large public à l'importance de concilier activités humaines et préservation de la biodiversité, car ce n'est pas chose impossible ! Il promeut les réflexes à adopter dans la nature et fait connaître les zones protégées. Ce programme vise aussi à accompagner les professionnels (accompagnateurs en montagne, offices de tourisme, hébergeurs, etc.) sur la préservation de la biodiversité par la mise en place de formations et la mise à disposition d'outils de sensibilisation.

Une faune remarquable et sensible.



En période hivernale et printanière, un nombre important d'espèces se trouve dans une phase sensible. L'hiver est un moment critique pour la survie de la faune. Cette dernière est adaptée aux rudes conditions mais n'en reste pas moins sensible à des perturbations. La ressource alimentaire disponible étant très restreinte, un dérangement sur un Chamois ou une Gélinotte des bois peut vite s'avérer critique pour l'animal.

De même, **le printemps** représente la période de la reproduction et de l'élevage des jeunes. Sortir des sentiers, c'est par exemple prendre le risque de faire envoler une poule de Grand Tétrins en pleine couvaison et donc de mettre en danger la survie des œufs, et le renouvellement de la population. Le printemps est également la saison des premières floraisons, le piétinement ou l'arrachage peut impacter la présence de certaines espèces pour plusieurs années.



De même, **le printemps** représente la période de la reproduction et de l'élevage des jeunes. Sortir des sentiers, c'est par exemple prendre le risque de faire envoler une poule de Grand Tétrins en pleine couvaison et donc de mettre en danger la survie des œufs, et le renouvellement de la population. Le printemps est également la saison des premières floraisons, le piétinement ou l'arrachage peut impacter la présence de certaines espèces pour plusieurs années.

Réflexe n°1

Je privilégie les itinéraires balisés

Dans la nature, je reste sur les chemins et sentiers balisés. Ainsi, je diminue le dérangement des animaux et évite le piétinement d'espèces végétales fragiles, de nids (certaines espèces nichent au sol), d'habitats. Ceci est aussi important l'hiver, quand la faune et la flore sont encore plus vulnérables. A cette même période, faire sa propre trace c'est créer un itinéraire susceptible d'être utilisé par un grand nombre de pratiquants derrière moi. Dès le printemps, lorsque les agriculteurs remettent en pâture leur bétail, il est important de respecter leur travail en utilisant les passages VTT, en refermant bien les barrières derrière mon passage.

Réflexe n°2

Je respecte la réglementation liées aux zones protégées

Avant mon départ, je vérifie si l'itinéraire que j'ai prévu d'emprunter se situe dans une **zone réglementée** ou dans une **zone de quiétude**. Je peux ainsi prendre connaissance de la réglementation en vigueur mais également des espèces présentes que je pourrais peut-être observer lors de ma randonnée.

Réflexe n°3

Je reste le plus discret possible !

Je gère mes montées d'adrénaline de manière silencieuse ! Le bruit est un des premiers facteurs de fuite pour la faune. J'évite de crier, je parle doucement. Je prends le temps d'écouter les bruits de la nature ! Cette dernière nous récompense souvent avec de belles rencontres... Je proscrie l'usage du drone, je garde les images de cette belle journée dans ma tête, mon appareil photo ou smartphone.

Réflexe n°4

Quand mon chien est autorisé, je le tiens en laisse

Les chiens en liberté sont perçus comme des prédateurs par une grande majorité des espèces. Ils peuvent provoquer la fuite des animaux sauvages et compromettre leur survie. Attention ! Dans certaines zones protégées, les chiens, même tenus en laisse, sont interdits. Renseignez-vous avant de choisir votre parcours.

Réflexe n°5

Je privilégie les activités en journée

La nuit, la faune est habituée au calme et à l'absence d'activité humaine. Et, avec ma lampe, j'augmente les risques de dérangement. L'aube et le crépuscule sont des moments où les animaux sont les plus actifs pour chercher leur nourriture. Je privilégie les activités en journée et en cas d'itinérance, je privilégie la nuitée en refuge. Attention ! Le camping et le bivouac sont réglementés dans certaines zones protégées.

Réflexe n°6

En observation, je tiens mes distances

En cas d'observation d'un animal sauvage, je tiens mes distances, je fais silence et j'apprécie l'instant ! Je contourne au maximum, si je peux, les animaux pour éviter toute perturbation.

Carte Avantages Jeunes 2022 - 2023



En 2022, votre commune décide d'offrir la Carte Avantages Jeunes aux jeunes nés entre 1993 et 2022

La Carte Avantages Jeunes est une carte de réduction régionale qui permet à tous les jeunes de 0 à 30 ans d'avoir des réductions et des gratuités dans les domaines liés à la culture, aux sports, aux loisirs et dans les commerces.

Culture & découverte : bibliothèque, ludothèque, médiathèque, cinéma, concert, spectacle, théâtre, festival, manifestation, livre, papeterie, musée et patrimoine, voyage.

Sports & Loisirs : activités de loisirs (bowling, karting, paintball, patinoire, escape game, laser game, via ferrata, escalade, accrobranche, cani-rando, parachutisme), activités nautiques (piscine, canoë, pédalo, parc aquatiques, canyoning), articles de sport, BAFA BAFD, loisirs et arts créatifs, musique, parc de loisirs, pratiques sportives, sports d'hiver.

Commerce & vie pratique : assurance, banque, beauté et bien-être (coiffeurs, esthétique), décoration et fête, déplacement, véhicule et permis, enfant, formation, conseil, habitat, imprimerie, photocopie, informatique, internet, jardinerie, animalerie et bricolage, jeux, mode (bijoux et accessoires, chaussures, cordonnerie, habillement, lingerie, maroquinerie), photo, produits bio, produits régionaux, fruits et légumes, restaurant et gourmandise (restauration, restauration rapide, fast-food), santé, téléphone.

Valeur de la Carte Avantages Jeunes : 8 €, liste des points de vente et des avantages sur www.avantagesjeunes.com

Réservation de la Carte Avantages Jeunes 2022-2023

À retourner en mairie avant le : 31 mai 2022

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Tel portable : _____
E mail : _____
Statut (à entourer) : écolier, collégien, lycéen, apprenti, étudiant, en emploi, demandeur d'emploi, autre

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Tel portable : _____
E mail : _____
Statut (à entourer) : écolier, collégien, lycéen, apprenti, étudiant, en emploi, demandeur d'emploi, autre

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Tel portable : _____
E mail : _____
Statut (à entourer) : écolier, collégien, lycéen, apprenti, étudiant, en emploi, demandeur d'emploi, autre

Détente

Message caché.

Trouver d'abord tous les mots de la liste.

Les mots peuvent aller dans n'importe quelle direction, partager des lettres ainsi que se croiser.

Une fois que tous les mots sont trouvés, copier les lettres inutilisées en commençant par le coin supérieur gauche et ainsi révéler le message caché.

P	D	R	T	O	H	D	T	L	E	E	S	C	V	V
M	C	R	G	É	R	É	I	E	C	N	I	O	A	I
L	I	O	A	A	T	U	R	H	N	I	O	U	N	P
O	N	L	Z	N	E	R	O	O	H	S	M	R	N	È
I	G	É	A	R	E	U	A	U	N	S	A	L	E	R
R	L	S	V	N	E	R	L	S	L	A	H	I	A	E
A	E	E	N	T	A	O	Y	T	U	C	C	S	U	F
R	H	E	T	R	T	J	N	F	W	É	D	W	A	D
C	P	E	O	T	E	H	X	Z	O	B	A	U	X	É
U	T	J	E	G	L	I	U	E	R	U	C	É	P	R
X	U	A	E	R	I	A	L	B	M	O	L	I	M	G
S	E	L	L	I	R	O	M	G	N	H	C	Q	R	Q
S	E	É	D	I	H	C	R	O	N	É	P	È	U	B
G	E	N	T	I	A	N	E	Y	A	A	B	R	R	E
A	I	G	R	E	T	T	E	B	H	E	S	K	T	J

AIGRETTE	COURLIS	HÉRON	ORCHIDÉES
BÉCASSINE	ÉCUREUIL	HULOTTE	RENARD
BLAIREAUX	ÉPICÉA	LÉZARD	SANGLIER
CHAMOIS	FAUCON	LOIR	TÉTRAS
CHEVREUIL	FOULQUE	LYNX	VANNEAU
CHOUETTE	GENTIANE	MILAN	VIPÈRE
CINGLE	GRÈBE	MORILLES	

Pascal Fomine